

"Le DNS est une œuvre d'entraide éminemment importante"

Autor(en): **Rebord, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): - **(2019)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-842033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«LE DNS EST UNE ŒUVRE D'ENTRAIDE ÉMINEMMENT IMPORTANTE»

En qualité de chef de l'armée, le commandant de corps Philippe Rebord dirige le domaine départemental de la Défense. Il est responsable du développement et de la direction de l'armée et directement subordonné au chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). En tant qu'officier suisse le plus haut gradé, il assume également une grande responsabilité sociale.

Monsieur le commandant de corps, racontez-nous un peu le quotidien de l'armée – où les militaires rencontrent-ils le plus de problèmes dans le domaine social?

Les demandes des militaires sont très diverses. Il s'agit pour l'essentiel de conseils personnalisés pour les problèmes les plus variés et les questions financières. Le rapport du Service social de l'armée révèle que la plus grande partie des prestations financières de soutien allouées aux militaires concerne le versement d'allocations de logement.

Avez-vous constaté des différences culturelles – les militaires romands ont-ils, par exemple, des problèmes différents des militaires tessinois ou alémaniques?

Les problèmes que rencontrent les militaires de toutes les régions du pays sont les mêmes. Des particularités socio-culturelles et économiques peuvent cependant influencer les points de vue et les conditions de certains militaires.

Selon vos observations, les problèmes des personnes dans le besoin ou leur envergure ont-ils évolué?

En principe, les thèmes sont en partie restés les mêmes. Les différentes facettes sont toujours un miroir de notre société toute entière et de son évolution. Les enjeux actuels posés par une société de consommation en perpétuelle évolution se traduisent surtout par un sentiment d'insécurité et d'incertitude quant à l'avenir personnel et professionnel des personnes qui recherchent un conseil.

Des observations montrent que les différences sociales au sein de notre société s'accroissent. Cette évolution est-elle également perceptible dans l'Armée suisse?

Malgré la prospérité considérable de la Suisse, il réapparaît peu à peu un fossé social grandissant entre les différents groupes de population. C'est également ce qui ressort des parcours et des situations de vie de certains militaires de milice dans l'Armée suisse. Pour ces militaires, il est profitable que les différences sociales soient appréhendées, temporairement réduites et que d'autres



Commandant de corps
Philippe Rebord dans son
bureau à Berne

ressources possibles puissent être mises à disposition. Le Service social constitue ici un pilier important. En effet, chaque militaire est une ressource importante pour notre pays et notre sécurité. L'humain est la base de notre armée!

L'armée est-elle parfois confrontée au thème de la pauvreté?

Dans certains cas. C'est ce qui ressort des discussions avec supérieurs hiérarchiques ou directement des entretiens-conseils personnels.

Le Service social de l'armée est une institution de l'armée de longue date. Comment ses missions / défis ont-ils évolué au cours des dix à vingt dernières années?

Les missions sont continuellement adaptées aux besoins actuels. Les enjeux sont devenus de plus en plus exigeants alors que les ressources de personnel et autres sont toujours plus limitées. Malgré tout, la qualité des prestations de conseil et d'encadrement pour notre personnel de milice militaire et les responsables hiérarchiques est restée à un niveau élevé.

Comment l'argent mis chaque année à disposition du Service social de l'armée est-il employé? Qui décide de son utilisation?

L'utilisation des moyens financiers est clairement détaillée dans le rapport annuel du Service social. Les décideurs sont les responsables définis par les œuvres d'entraide et les fondations en collaboration avec les personnes actives dans le domaine opérationnel. Ils élaborent des

PHILIPPE REBORD
Commandant de corps

Le commandant de corps Philippe Rebord est chef de l'Armée suisse depuis 2017. Ce Valaisan de 62 ans est officier de carrière et, avant sa nomination au poste de chef de l'armée, a été entre autres commandant d'une brigade d'infanterie et commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée. Le commandant de corps Philippe Rebord a été membre du Conseil de fondation du DNS jusqu'en 2016 et connaît bien l'institution et son action.



P. REBORD



Commandant de corps
Rebord connaît bien le DNS. Il a été
membre du Conseil de fondation
jusqu'en 2016

bases, des directives, des instructions et des critères. Les directives du centre suisse de coordination pour les services sociaux et les bases du bureau suisse de conseil en budget en constituent le cadre.

Quels sont les projets et les changements qui attendent le Service social de l'armée à l'avenir?

Nous nous attelons actuellement à un vaste projet, le processus d'intégration des services d'encadrement et de conseil. Ce processus doit promouvoir le développement de la collaboration et améliorer les prestations en faveur des utilisateurs et des supérieurs hiérarchiques dans la troupe.

Quelles sont vos prévisions pour l'avenir? La Suisse continuera-t-elle à avoir besoin d'un Service social militaire? Le cas échéant, des institutions sociales civiles pourraient-elles assumer des tâches du SSA?

Plusieurs variantes sont envisageables et possibles. La voie rapide, pragmatique, directe et non bureaucratique au service militaire, notamment pour les militaires dans les écoles de recrues et dans le contexte de la marche du service contribue à garantir les prestations correspondantes d'un Service social militaire de manière efficace et efficiente. La bonne collaboration avec les services sociaux des communes et d'autres institutions contribue également à valoriser de manière optimale les ressources pour nos militaires.

Le Don national suisse célèbre son centenaire. Quelle est pour vous la signification du DNS pour le Service social de l'armée?

Le DNS est une œuvre d'entraide éminemment importante, notamment en ce qui concerne les prestations de soutien de nos personnes en service nécessitant un soutien financier et qui s'adressent donc au Service social.

À quoi ressemblerait le Service social de l'armée sans le soutien du Don national suisse?

Une partie importante du soutien financier disparaîtrait, entraînant des répercussions sur la pratique et une aggravation de la situation précaire des militaires. Il serait nécessaire de trouver des solutions alternatives.

En votre personne nous avons actuellement un chef de l'armée qui connaît parfaitement le Don national suisse: vous avez en effet été membre du Conseil de fondation jusqu'à fin 2016. Comment êtes-vous arrivé à ce poste?

J'étais à l'époque président de la Fondation Général Henri Guisan et c'est à cette fonction que je pouvais siéger au Conseil de fondation du DNS. Il comptait ainsi au moins un Romand...

Non – le travail au Conseil de fondation a été pour moi très précieux, utile et enrichissant.

Quelle image avez-vous du Don national suisse? A-t-elle évolué pendant votre activité de membre du Conseil de fondation?

L'image du Don national suisse a peu changé à mes yeux. C'est également significatif et la force d'une fondation: ses statuts sont les garants de stabilité et de qualité depuis des décennies. C'est pourquoi il y a eu peu de changements pendant les cinq années que j'ai passées au Conseil de fondation.

Quel est aujourd'hui votre lien avec la fondation?

Je n'ai plus de relations directes. Mais au niveau éthique, je me sens toujours aussi proche du DNS et je reste très lié à ses valeurs.

À l'occasion de son centenaire, que souhaitez-vous à la fondation pour son avenir?

Le DNS a été créé après la Première Guerre mondiale afin d'aider les personnes qui se trouvaient à l'époque dans de grandes difficultés. Je souhaite à la fondation et à nous tous qu'elle continuera à le faire dans cent ans. En effet, nous ne savons jamais ce que nous réserve l'avenir et quand les temps seront durs à nouveau!